

Mes formalités clés en main

Référence : FMCF3

Thématique : Formalité administrative

Notre engagement

La CMA vous accompagne pour la déclaration de début d'activité. Gagnez en rapidité et sécurisez votre déclaration en passant par un professionnel.

Notre offre

Pour vos démarches administratives de création d'entreprise, bénéficiez de l'expertise des Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour :

- Sécuriser votre projet avec l'appui d'un conseiller dédié ;
- Bénéficier d'un accompagnement complet pour vos formalités de création d'entreprise jusqu'à la prise en charge de sa saisie en ligne ;
- Gagner en simplicité et en rapidité dans vos démarches pour vous concentrer sur votre projet.

Nos avantages

Avec Mes formalités clé en main, vous bénéficiez de l'appui d'un interlocuteur référent expert :

- Confirmation de la forme juridique de votre entreprise ; du libellé de vos activités ; des options fiscales et sociales.
- Appui pour réunir les pièces justificatives et réaliser les contrôles préalables à la saisie en ligne (notamment pour les activités réglementées / qualification professionnelle) ;
- Saisie en ligne de votre déclaration de début d'activité ;
- Suivi auprès des différents organismes tels que l'URSSAF, l'INSEE, le service des impôts des entreprises (SIE) en cas de difficulté.
- Information sur l'avancement de votre dossier
- Proposition, en fonction de vos besoins, de formations ou d'accompagnements personnalisés: recherche de financement, aide commerciale...

Pour obtenir des informations et/ou prendre rendez-vous avec nos experts en formalités des entreprises de votre département

►

V

euillez cliquer ici.

Les tarifs de cet accompagnement (hors droits INPI, RNE et RCS)* :

- Pour l'immatriculation de votre entreprise (activité artisanale en statut micro-entrepreneur) : 179 €

(Comprend 69 € de conseils personnalisés + 110 € pour la saisie et le dépôt de votre dossier sur le guichet unique INPI) ;

- Pour la radiation de votre entreprise (activité artisanale, commerciale, libérale ou mixte - en statut micro-entrepreneur ou en entreprise individuelle classique) : 55 €

(Comprend la saisie et le dépôt de votre dossier de fermeture).
⚠ **Attention : selon votre activité, des frais officiels de l'État peuvent s'ajouter.*

► Nos tarifs

.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 58 - CMA Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 89 - CMA Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER

Tarifs:

- Immatriculation Artisan-Micro - 179 euros
- Radiation EI - 55 euros
- Radiation Micro - 55 euros